Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 04/04/2023

LE BORVO SAS LE BORVO rappelle Saumon Atlantique fumé



- Noms des modèles ou références concernés : **Saumon fumé tranché court, origine Ecosse, sans intercalaire,1,2/1,6kg Saumon fumé, origine Ecosse, tranché main, 2,3/2,7kg**
- Marque : **LE BORVO**
- **Lot 05609032 06609032 07609032 08600132 Date limite de consommation entre le 26/03/2023 et le 29/03/2023**
- Conditionnements : **Boite blanche, sur plaque, en sous vide thermoformé**
- Date début/fin de commercialisation : **du 06/03/2023 au 29/03/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR-89.096.001-CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Société PPF BOURGOGNE-FRANCHE COMTE DEMARNE FRERE**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de listéria monocytogenes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 24 mai 2023**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre